

## Compte rendu de la commission habitable 22 Du 18 Mars 2015

Présents : Arnaud Fautrat (st cast et animateur commission habitable); Letertre Roland SNSQP; Coudray François SNSQP ; Graftiaux thierry YCVA; Philippe Mevel ; Costerigen Michel SRP; Le breton Alain CNPL, Jézéquel Christian CNPL, Martin Gilles CNP, Bregeon Laurent CDVH

Excusés : Le boucher Pierre CDV , Furet Yvon CDV, Cerrato Cédric, Eric blanchot SNSQP.

18H 30 Début de la commission

- **Réflexion à mener sur l'évolution des formats de nos régates ?**

Il semble que la nouveauté attire !!!

exemple :

- o les régates en double ( Dahouet)
- o Pour 2015 Le SNSQP innove avec hell's Roch 13 et 14 juin 2015. Régate en Double ou en équipage sur 24 heures non stop.
- o Le CN St Cast fait évoluer son Grand prix du 1 au 3 Mai 2015 cette année, il sera possible de faire l'ensemble du Grand prix ou bien que le raid du Samedi 2 mai grand côtier d'une durée de 6 à 8 heures. Pour Le samedi un tarif à la personne sera proposé (10 €) pour l'inscription à la régate..

Mais de nombreux freins (voir compte rendu du commission du 30 septembre 2014 ) sont présents.

- **Faire diminuer le coût des frais d'inscription aux régates :**

ex : En 2015 pour un équipage de 5 à l'occasion d'une régate d'une journée dont le montant de l'inscription est de 10€/pers

- o Montant inscription : 10 € /pers \* 5 pers = **50 € Pour l'organisateur**
- o Certificats médicaux : 23/pers \* 5 pers = 115 € ( médecin)
- o Licence journalière : 11€/pers \* 5 pers = 55 € ( FFV)
- o Certificat Osiris : Forfait = 43 OU 150 (FFV)

**TOTAL : = 263 OU 370 €**

Coût réel par pers : 52,6 € ou 74 € au lieu de 10 €

**Propositions pour faire évoluer cela :**

Certificats médicaux : Pour les régates de grade 5 : attestation de bonne foi (comme pour l'enseignement)

Licences journalières : diminuer leur tarif (entre 2 et 3 € ) ; Aux alentours de 20% du tarif d'inscription .

Ex : Inscription : 10 € le montant de la licence journalière 2€ soit 20%

Certificat Osiris : au delà du grade 5

Pour les grades 5 utiliser la table des ratings.

- **Faciliter les déplacements**

Après un tour de table il semble difficile de proposer quelque chose.

Par contre une ligne de vêtements de mer aux couleurs des côtes d'Armor, cdv et du club semble être une idée bien perçue, pour créer une identité costarmoricaine à l'extérieur. Faire des propositions.

- **Relation club /cdvh**

- Pour quelques clubs le positionnement et les objectifs du CDVH ne sont pas clairs.

Quel niveau d'intervention, national, régional, départemental, local ?

Quel est le public visé ? (jeunes, sportif, propriétaires, etc....)

Quelles sont les demandes que peuvent faire les clubs au CDVH ?

Afin de clarifier les choses, nous proposons de rencontrer le CDVH et les clubs directement concernés.

- **Point sur les cartes OSIRIS.**

- Yvon après de longues recherches sur le site de la FFV a trouvé un début de réponse (Voir doc ci-joint).

En résumé : Pour les bateaux de série présents dans la table

- Dans le cadre d'un premier certificat : Fiche à envoyer au délégué Osiris Habitables de votre zone de navigation avec règlement à l'ordre de la **FFVoile** : 43 Euros (jusque 10m), 53 Euros (10m et plus)
- Dans le cadre d'un renouvellement (au bout de 4 ans): à envoyer au délégué Osiris Habitables de votre zone de navigation avec règlement à l'ordre de la **FFVoile** : 27 Euros (jusque 10m), 37 Euros (10m et plus)

Pour les bateaux qui ont besoin d'un certificat ORC, c'est plus compliqué :

Renouvelable tous les ans, et un tarif variable (de 75 € à 150? €) à vérifier ?

- **Questions diverses :**

Qui organise le repas des responsables des clubs habitables des côtes d'Armor initié par YCVA l'année dernière ?

Challenge inter club la dernière manche a été annulée, va t elle être reportée ?

Le SNSQP vend ses bateaux, il ne reste plus que le CN St Cast à posséder une flotte de monotype. Le CN St Cast fera une proposition de dates pour courir cette dernière manche.

La commission s'achève à 20H 15.

Merci à tous Arnaud.